

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 10 Mai 1898

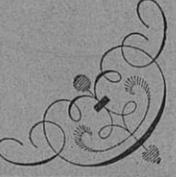
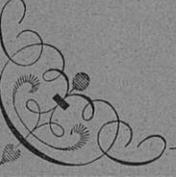
RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ÉTHIOU PÉROU — HEMMERLÉ ET C^{ie}, Succ^{rs}

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1898



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. E. DUTILLEUL, *Président Honoraire*,
E. GOUIN, *Président*,
H. BAMBERGER, *Administrateur*,
R. DE BAUER, —
CH. DEMACHY, —
C^{te} A. DE GERMINY, —
ED. NËTZLIN, —
L. RENOUEARD, —
J. STERN, —

Censeurs :

MM. CHOPPIN DE JANVRY,
C^{te} I. SALLES.

Commissaires :

POUR L'EXERCICE 1898 :

MM. TIMMERMAN,
LEVOT.

Directeurs :

MM. J. H. THORS,
L. VILLARS,
E. CHEVRANT.

Sous-Directeur :

M. L. DE STEIGER.

Fondés de Pouvoirs :

MM. G. ROQUERBE,
F. ARBELOT,
CH. G. DUMAINE.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 ½ MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 10 Mai 1898

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1897.

PARIS

IMPRIMERIE ÉTHIOU PÉROU — HEMMERLÉ ET C^{ie}, Succ^{rs}

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1898

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 10 Mai 1898

MESSIEURS,

Conformément aux articles 24 et 36 de nos Statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire pour vous exposer la situation de la Société et soumettre à votre approbation les comptes de l'Exercice 1897.

Notre champ d'affaires s'est notablement élargi pendant cet Exercice, et les opérations que nous avons faites directement ou auxquelles nous avons participé dans différents pays ont été nombreuses.

De concert avec un grand établissement de crédit de notre place et diverses maisons de l'étranger, nous avons pris une part active aux importantes opérations financières qui se sont traitées en Suisse et en Danemark. L'excellent crédit de ces deux pays a facilité leur réussite. Nous citerons notamment :

L'Emprunt 3 % de la Ville de Berne, de 14,500,000 francs.

L'Emprunt 3 % de la Ville de Lausanne, de 8,000,000 de francs.

L'Emprunt 3 % du Canton des Grisons, de 10,000,000 de francs.

L'Emprunt 3 % de l'État de Berne, de 50,000,000 de francs.

L'Emprunt Fédéral Suisse 3 %, de 24,000,000 de francs, destiné à la conversion et au remboursement de l'Emprunt 3 1/2 % de 1887, et pour lequel nous avons ouvert nos guichets sur la demande du Gouvernement fédéral.

Enfin, l'Emprunt danois 3 % de 72,000,000 de couronnes (Fr. 100,800,000), pour la conversion du solde des Rentes amortissables 3 1/2 %.

Cette dernière opération ayant eu lieu à la fin de l'année, les bénéfices qu'elle a laissés appartiennent à l'Exercice courant.

Le Gouvernement russe a désigné nos guichets pour l'échange des actions de la Compagnie des Chemins de fer de la Baltique contre des titres de Rente russe intérieure.

Nous avons émis, pour le compte de l'État de Minas Geraes (Brésil), un emprunt 5 % de 65,000,000 de francs, dont le produit est destiné au développement de son réseau de chemins de fer et à

des travaux d'utilité publique. Depuis cette émission, les cours ont été entraînés par la dépréciation du change et par la baisse des autres valeurs brésiliennes. — Mais nous considérons toujours que, malgré les moments difficiles que traverse le Brésil, l'État de Minas Geraes mérite la confiance que nous lui avons accordée. Les renseignements que nous a transmis l'Agent que nous avons envoyé au Brésil nous ont confirmés dans cette opinion. — Aussi espérons-nous que, par le développement de ses ressources naturelles et par une prudente gestion de ses finances, l'État de Minas Geraes saura affermir son crédit en Europe, comme il l'a fait au Brésil, où sa Dette intérieure 5 % est cotée 85 % environ.

Nous avons également pris part à l'émission d'un emprunt Bulgare 5 % de 30 millions de francs, créé dans le but d'augmenter les ressources des Caisses agricoles.

Nous avons placé dans notre clientèle 12,500 obligations 3 1/2 % de la Compagnie des chemins de fer économiques de l'Est Égyptien.

Nous avons pris des participations chez plusieurs importantes maisons de New-York dans les affaires ayant pour but la réorganisation de différentes Compagnies de chemins de fer, telles que la New-York Central, Illinois Central, Chicago et Northern Pacific, Lake Shore, Union Pacific, etc. — Une partie de ces opérations est déjà liquidée dans des conditions satisfaisantes.

Nous avons pris part, avec des établissements financiers et industriels, belges et français, à la formation d'une Société d'études pour la construction de chemins de fer en Chine. Nous n'avons pas hésité à donner notre concours à une entreprise offrant un caractère d'intérêt national, puisqu'il s'agit d'aider notre industrie à s'établir dans un pays où tant de travaux sont à exécuter, et nous

avons eu le plaisir de voir se joindre à nous plusieurs des maisons de banque et des établissements de crédit les plus importants de la place de Paris.

Dans notre rapport de l'an dernier, nous vous disions que nous avons participé au grand mouvement industriel qui ne cesse de se développer en Russie.

En 1897, nous avons fait un nouveau pas dans cette voie, et associés avec trois des plus importants établissements métallurgiques français, nous avons fondé en Russie la Société Minière et Métallurgique Volga-Vichera, au capital de 6,250,000 roubles or (25,000,000 fr.). La Société a acquis des hauts-fourneaux en exploitation. Ces hauts-fourneaux, situés sur le versant européen de l'Oural, produisent déjà annuellement 20,000 tonnes de fonte. Elle en construit d'autres sur divers points de la région ; tous seront alimentés par les minerais qu'elle tirera de ses concessions de l'Oural. Le gouvernement russe lui a concédé un vaste domaine forestier (près d'un million d'hectares) qui lui assure à de très bonnes conditions et en quantité suffisante le charbon de bois nécessaire. La Société est en outre occupée à élever près de Kasan, sur la Volga, une importante aciérie qui transformera les fontes de ses hauts-fourneaux.

La grande expérience des industriels auxquels nous nous sommes associés pour cette affaire, et sous la direction desquels se poursuit la construction de l'aciérie, nous assure que cette usine sera à la hauteur de tous les progrès modernes. Nous avons donc grande confiance dans l'avenir de cette entreprise.

Nous vous avons renseignés chaque année sur la marche des affaires argentines, dans lesquelles nous sommes encore intéressés, et vous avez été tenus au courant des négociations engagées avec le Gouvernement Argentin pour arriver à un règlement définitif des

opérations existantes. Les conventions intervenues entre les Pouvoirs Publics et la Compagnie Française des chemins de fer argentins ont reçu leur exécution au commencement de cette année par l'échange des obligations de la Compagnie contre des titres directs du Gouvernement. Les obligations de la Compagnie Française des chemins de fer argentins, que nous avons encore en portefeuille lors de la clôture de l'Exercice, ont été évaluées dans notre Bilan au cours moyen du mois de Décembre : ce cours est inférieur à celui auquel nous avons réalisé ces titres au commencement de cette année ; c'est un bénéfice qui profitera à l'Exercice courant.

Quant aux obligations de la Compagnie Française des chemins de fer de la province de Santa-Fé, nous continuons à les laisser figurer sur notre Bilan au même prix que l'année dernière, aucune solution définitive n'étant encore intervenue en ce qui concerne ces titres. Toutefois, le développement que prend le trafic de la Compagnie nous fait bien augurer de l'avenir. Déjà, les cours cotés sur les obligations dépassent aujourd'hui sensiblement le prix porté sur notre Bilan.

En ce qui touche l'Espagne, nous ne pouvons que rappeler ce que nous vous disions l'an dernier. Nos intérêts, dans ce pays, consistent seulement en titres de Sociétés financières et industrielles, à la fondation desquelles nous avons autrefois contribué, et en avances relativement peu importantes faites à deux de ces Sociétés. Les titres figurent à notre Bilan à des cours qui ne s'éloignent pas sensiblement des cours actuels.

Nos succursales d'Amsterdam, de Bruxelles et de Genève, ont continué à développer leurs affaires courantes, et nous ont

donné un très utile concours qui a contribué aux bons résultats de l'Exercice.

Parmi les principales opérations auxquelles elles ont pris part, nous nous bornerons à citer : en Belgique, l'émission des actions nouvelles de la Société Métallurgique de Taganrog et de la Société John Cockerill, la conversion des emprunts de la Ville de Liège, l'émission des emprunts de la Ville de Malines, des Communes de Saint-Gilles-lès-Bruxelles, Ixelles et Schaerbeek ; en Hollande, l'émission des actions des Pétroles de Dordrecht et des Pétroles de Moéara-Enim, des Tramways de Madura (Indes Néerlandaises).

Toutes ces opérations, aujourd'hui terminées, ont donné de bons résultats.

Nous n'avons, comme par le passé, qu'à nous louer de l'excellent concours donné à notre Société par nos principaux collaborateurs et du zèle de tout le personnel, soit à Paris, soit dans les succursales.

Le Bilan général de l'année 1897 présente à l'Actif et au Passif un total de 256 millions au lieu de 204 millions en 1896, soit une augmentation de 52 millions, augmentation qui n'est que momentanée et qui a pour cause les mouvements de fonds considérables, conséquence des émissions dont la Banque a été chargée en 1897.

Si nous passons à l'examen du compte de Profits et Pertes, nous trouvons que les Commissions ont produit 1,228,192 fr. 05 c.

Les intérêts et bénéfices du Portefeuille. Fr.	2.515.959 55
Et le produit des Reports.	680.158 96
	<hr/>
Donnent un Total de.	Fr. 3.196.118 51
	<hr/>

Le compte Fonds publics, Actions et Obligations, laisse un bénéfice de 4,356,509 fr. 87 c., en augmentation de 2,102,073 fr. 91 c. sur l'Exercice précédent. Cette augmentation provient en grande partie de l'amélioration que nous avons signalée sur les cours de nos valeurs argentines.

Les 126,830 fr. 89 c., qui figurent au compte Divers, proviennent de rentrées imprévues.

Le bénéfice net des Succursales est de 711,025 fr. 51 c.; il était de 769,053 fr. 35 c. en 1896.

Cette diminution est plus apparente que réelle, elle résulte de ce que nous avons amorti cette année une somme de 200,000 fr. représentant la presque totalité des dépenses afférentes aux agrandissements et aux installations nouvelles qu'a dû faire notre Succursale de Bruxelles, en raison du développement croissant de ses affaires.

Les Frais généraux s'élèvent à 1,579,848 fr. 94 c., en augmentation de 82,948 fr. 31 c. sur l'année précédente. Cette différence provient presque entièrement de l'allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur, — allocation dont l'importance s'accroît ou diminue en raison même de l'augmentation ou de la diminution des bénéfices.

En résumé, le produit net de l'Exercice 1897 s'élève à 8,038,827 fr. 89 c. contre 6,431,137 fr. 69 c. en 1896. Ce résultat

nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende de 50 francs par action, soit 10 % du capital nominal — dividende supérieur de 5 francs à celui de l'Exercice 1896 — tout en ajoutant au compte des Bénéfices reportés à l'Exercice courant 1,441,605 fr. 67 c.

Si vous approuvez nos propositions, les sommes conservées par la Banque sur les bénéfices annuels à divers titres : Réserve légale, Fonds de Prévoyance, Bénéfices non répartis, s'élèveront à 25,295,484 fr. 36 c., y compris une somme de 651,244 fr. 85 c. représentant la part appartenant aux Administrateurs dans le Fonds de Prévoyance.

Votre Conseil était composé de huit Administrateurs. Les Statuts lui donnant le droit de procéder, sous réserve de votre ratification, à la nomination de nouveaux Membres, tant que ce nombre n'excédera pas douze, nous avons cru utile aux intérêts de la Banque de nous adjoindre un nouveau collègue, M. L. RENOARD, qui, par les situations qu'il a occupées et sa grande expérience des affaires, se désignait tout naturellement à nous.

M. L. RENOARD, en dernier lieu premier sous-gouverneur de la Banque de France, est trop connu de la plupart d'entre vous pour que nous ayons besoin d'accentuer davantage le bien que nous pensons de lui.

Aussi, est-ce avec confiance que nous venons vous demander de ratifier le choix que nous avons fait.

M. Eugène GOUIN, réélu Administrateur dans l'Assemblée Générale du 10 Mai 1892, arrive à l'expiration de son mandat.

Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont toujours rééligibles.

Vous avez également à nommer un Censeur, en remplacement de M. le comte I. SALLES, censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après la lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.



RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu nous confier à votre dernière Assemblée générale et vous soumettre les résultats de l'Exercice 1897.

Le Bilan dressé par le Conseil d'Administration a été mis à notre disposition bien avant l'époque voulue par la loi et tous les renseignements dont nous avons besoin nous ont été fournis de la façon la plus nette et la plus claire.

Voici les divers chiffres dont se compose le Bilan au 31 Décembre 1897.

ACTIF

L'Actif de notre Société s'élevait, au 31 Décembre 1897, à 256,304,894 fr. 96 c., ou — en déduisant les comptes des Succursales qui sont les sommes mises à leur disposition par la Banque et qui se retrouvent au Passif, 8,861,613 fr. 79 c. — à 247,443,281 fr. 17 c., contre 195,818,097 fr. 41 c. au 31 Décembre 1896.

Examinons les divers chapitres et en premier lieu les sommes absolument liquides.

<i>Espèces en Caisse et à la Banque</i>	Fr.	9.420.686 69
<i>Fonds en dépôt dans les Banques à l'Étran-</i> <i>ger</i>		2.554.068 85
Le <i>Portefeuille</i> au 31 Décembre 1897 était composé d'effets présentant toute sécurité, dont la réalisation s'est effectuée régulièrement aux échéances		37.868.066 47
ENSEMBLE	Fr.	<u>49.842 822 01</u>

<i>Correspondants et Comptes courants en France et à l'Étran-</i> <i>ger</i>	Fr.	59.628.139 95
---	-----	---------------

Ce chapitre présente sur l'année dernière une augmentation de 19 millions. Cette augmentation provient en grande partie de l'important mouvement de fonds auquel ont donné lieu les opérations d'émission ou de conversion auxquelles la Banque a pris part. Les Correspondants à l'étranger où les fonds étaient déposés sont des maisons de premier ordre et de tout repos. Quant aux Comptes débiteurs, ils ne présentent rien de particulier et s'étendent sur un grand nombre de noms.

<i>Reports</i>	Fr.	54.092.795 85
--------------------------	-----	---------------

Nous avons l'année dernière, à pareille époque, 37,316,988 fr. 10c. (soit, en plus, 17 millions environ). Les contre-parties sont choisies avec le plus grand soin et, du reste, toutes les rentrées aux époques de liquidation se sont effectuées régulièrement.

Le chapitre *Coupons à encaisser* n'appelle aucune observation.

<i>Avances sur garanties</i>	Fr.	17.527.781 98
--	-----	---------------

Toutes ces avances, consenties après examen sérieux, sont représentées par des titres évalués avec une marge très grande.

<i>Fonds d'États, Actions et Obligations</i>	Fr.	49.068.023 34
--	-----	---------------

Ce chapitre contient les valeurs diverses appartenant à la Société; il comprend 30 espèces de valeurs pour les fonds d'États, 135 pour les Actions et Obligations et présente la variété de placements et la division de risques qui sont dans les habitudes de votre Conseil d'administration. Les évaluations pour l'inventaire ont été établies suivant la règle suivie jusqu'à présent, c'est-à-dire aux cours du 31 Décembre, si ce cours est inférieur à la moyenne du mois de Décembre ou, dans le cas contraire, au cours moyen du mois. Sur certaines valeurs, la marge prise a été encore plus grande. Les Obligations des Chemins de fer Argentins, qui étaient encore en portefeuille à cette époque, et qui depuis ont été converties en Rente Argentine 4 % et réalisées, sont évaluées à un prix qui laisse un bénéfice appréciable pour l'Exercice courant. Quant aux Obligations des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé, le Conseil les a maintenues au cours de 100 francs, bien inférieur aux cours cotés, et nous ne pouvons qu'approuver cette décision en présence des retards que peut encore éprouver la régularisation de cette affaire.

<i>Participations diverses</i>	Fr.	7.736.758 64
--	-----	--------------

Ces diverses participations se composent de trente articles. La réalisation de ces différentes affaires s'effectue d'une façon régulière.

Les *Comptes divers* ne représentent pour la plupart que des comptes d'ordre et le chapitre *Immeubles et Mobilier* accuse les

mêmes chiffres que dans l'Exercice précédent, sauf une augmentation de 20,000 francs aux Immeubles des Succursales provenant de travaux effectués à Bruxelles.

PASSIF

Nous trouvons au Passif les comptes qui appartiennent à la Société :

Le <i>Capital</i>	Fr.	62.500.000	»
La <i>Réserve légale</i>		6.250.000	»
Le <i>Fonds de Prévoyance</i>		12.000.000	»
La <i>Somme appartenant aux Administrateurs en Exercice</i>		651.244	85
Le <i>Reliquat reporté de l'Exercice 1896</i>		4.952.633	84
Le <i>Compte de Profits et Pertes, Exercice 1897</i>		8.038.827	89
ENSEMBLE	Fr.	<u>94.392.706</u>	<u>58</u>

Les autres comptes sont :

<i>Effets à payer</i> , sans différence sensible à signaler	Fr.	15.589.165	75
Les <i>Coupons à payer</i>		6.857.483	90
La <i>Liquidation 31 Décembre 1897</i> à payer le 6 Janvier 1898		7.361.453	45
	Fr.	<u>29.808.103</u>	<u>10</u>

Ces diverses sommes représentent des débours de caisse prévus et pour lesquels des provisions étaient faites.

Nous avons enfin les *Correspondants et les Comptes courants en France et à l'Étranger*, soit au Siège social, soit dans les Succursales, ensemble : 117,971,811 fr. 78 c. contre 73,386,308 fr. 25 c., en augmentation de 44 millions environ.

Cette augmentation porte principalement sur le chapitre Comptes courants à l'Étranger pour le Siège social ou pour les Succursales; elle provient en grande partie des services de Trésoreries nécessaires pour les diverses affaires étrangères auxquelles la Banque a pris part. Ces sommes ne sont pas, en général, exigibles à vue; la plupart sont soumises à des conditions de délais et de préavis que le Conseil d'Administration a fixées avec la prudence dont il a donné tant de preuves.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le *Compte de Profits et Pertes — Exercice 1897* — se solde par 8,038,827 fr. 89 c.

Nous trouvons au débit les diverses sommes qu'exige l'exploitation générale.

<i>Abonnement au timbre</i>	Fr.	152.189	85
<i>Appointements, frais de bureau, gratifications</i>		897.718	60
<i>Port de lettres, dépêches, frais d'études, publicité, etc</i>		118.079	16
<i>Frais d'entretien des Immeubles</i>		21.801	03

<i>Fonds de retraite des Employés.</i>	Fr. 25.000 »
<i>Allocation proportionnelle aux Directeurs et au personnel supérieur à Paris.</i>	257.140 30
<i>Allocation au Conseil d'administration, Censeurs, Commissaires</i>	107.920 »

Au Crédit, nous avons :

Commissions, 1,228,192 fr. 05 c. contre 1,239,290 fr. 64 c., sans changement.

Les *Intérêts et Bénéfices du Portefeuille*, 2,515,959 fr. 55 c., en diminution de 500,000 francs environ.

Les *Reports*, 680,158 fr. 96 c., en augmentation de 120,000 fr. Enfin le chapitre *Fonds publics, Actions et Obligations* 4,356,509 fr. 87 contre 2,254,435 fr. 96. Cette augmentation résulte tant de la plus-value obtenue sur les titres vendus que de l'amélioration des cours de certaines valeurs, notamment des obligations des Chemins de fer Argentins.

Les *Succursales* ont donné un solde bénéficiaire de 711,025 fr. 51 c., tous frais déduits.

RÉSUMÉ

Le <i>Compte de Profits et Pertes</i> présente un crédit total de	Fr. 8.038.827 89
Nous avons, Reliquat de l'Exercice 1896	4.952.633 84
ENSEMBLE.	Fr. 12.991.461 73

Sur cette somme, il a été payé à titre d'acompte sur le dividende une somme de 20 francs par action, soit 2.500.000 »

Il reste donc disponible. Fr. 10.491.461 73

En présence de ce chiffre, le Conseil a proposé de prélever la somme nécessaire pour donner un dividende complémentaire de 30 francs.

Cette somme, avec les 10 % qui, suivant les Statuts, reviennent aux Administrateurs en Exercice, sur le bénéfice après paiement de 5 % aux actions, laisse un reliquat à porter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1898, de 6,394,239 fr. 51 c.

Nous ne pouvons qu'accepter ces propositions qui sont empreintes de la plus grande prudence et concilient les intérêts présents et ceux des Exercices futurs.

Nous vous demandons, Messieurs, de vous joindre à nous et de vouloir bien approuver le Bilan de l'Exercice 1897 et les Comptes, tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 28 Mars 1898.

Les Commissaires :

TIMMERMAN, LEVOT.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 10 MAI 1898

Première Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1897, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et fixe à **50** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1^{er} Janvier dernier, le solde, soit **30** francs par action, sera payé à partir du 1^{er} Juillet 1898, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. Eugène GOUIN, Administrateur.

Troisième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil (art. 20 des Statuts) de :

M. L. RENOARD, Administrateur.

Quatrième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. le comte I. SALLES, Censeur.

Cinquième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme :

M. TIMMERMAN

et M. LEVOT

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1898, — avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES

De l'Exercice 1897

BILAN GÉNÉRAL au

31 Décembre 1897.

ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque Fr.	7.401.430 21	2.019.256 48	9.420.686 69
Portefeuille. { Paris et Province	27.265.659 29	» »	27.265.659 29
{ Étranger	8.083.537 23	2.518.849 95	10.602.407 18
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	2.292.366 85	261.702 »	2.554.068 85
Succursales. { Comptes fixes	8.000.000 »	» »	8.861.613 79
{ Comptes courants	861.613 79	» »	
Correspondants { en France	11.865.074 20	798.590 »	59.628.139 95
et Comptes courants { à l'étranger	28.456.708 64	18.507.767 11	
Reports	45.154.482 85	8.938.313 »	54.092.795 85
Coupons à encaisser	3.607.505 73	422.773 58	4.030.279 31
Avances sur garanties	16.999.681 98	528.100 »	17.527.781 98
Fonds d'États	8.227.266 97	7.688 45	8.234.955 42
Actions et Obligations	36.794.690 82	4.038.377 10	40.833.067 92
Participations diverses	2.898.506 58	4.838.252 06	7.736.758 64
Comptes divers	380.723 55	2.277.170 58	2.657.894 13
Immeubles de la Société	2.150.000 »	668.473 16	2.818.473 16
Mobilier	30.000 »	10.312 80	40.312 80
	Fr. 210.469.268 69	45.835.626 27	256.304.894 96

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social Fr.	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale	6.250.000 »	» »	6.250.000 »
Fonds de prévoyance { Appartenant aux Actionnaires	12.000.000 »	» »	12.651.244 85
{ Appartenant aux Administrateurs en exercice.	651.244 85	» »	
Effets à payer	14.006.543 08	1.582.622 67	15.589.165 75
Succursales. { Comptes fixes	» »	8.000.000 »	8.861.613 79
{ Comptes courants	» »	861.613 79	
Comptes courants des Syndicats	804.503 32	» »	804.503 32
Correspondants { en France	25.540.417 42	3.057.233 85	117.971.811 78
et Comptes courants { à l'étranger	58.714.424 23	30.659.736 28	
Coupons à payer	6.857.483 90	» »	6.857.483 90
Liquidation 31 Décembre 1897	7.361.453 45	» »	7.361.453 45
Comptes divers	3.502.762 22	963.394 17	4.466.156 39
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1896	4.952.633 84	» »	4.952.633 84
Profits et pertes. — Exercice 1897	7.327.802 38	711.025 51	8.038.827 89
	Fr. 210.469.268 69	45.835.626 27	256.304.894 96

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1897)

DOIT

AVOIR

I	Abonnement au timbre, impôts et contributions Fr.	152.189 85
II	Appointements, gratifications et frais de bureaux	897.718 60
	Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc.	118.079 16
III	Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque	21.801 03
IV	Dotation de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris	25.000 »
V	Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.	
	Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence	100.000 »
	Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires	7.920 »
VI	Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris.	257.140 30
	Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.	8.038.827 89
	Fr.	9.618.676 83

	Commissions Fr.	1.228.192 05
	Intérêts et bénéfice du portefeuille	2.515.959 55
	Reports	680.158 96
	Fonds publics, Actions et Obligations	4.356.509 87
	Divers.	126.830 89
	Bénéfice net des Succursales	711.025 51
	Fr.	9.618.676 83

RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

Bénéfice net	Fr. 8.038.827 89
Solde reporté de l'Exercice 1896	4.952.633 84
Intérêts à 5 % sur le capital versé	12.991.461 73
Conseil d'administration: 10 % sur Fr. 3.472.222 22	3.125.000 »
Solde à répartir aux Actionnaires	9.866.461 73
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés	347.222 22
Dividende de Cinquante francs par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social	9.519.239 51
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1898	3.125.000 »
Fr. 6.394.239 51	12.644.239 51

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM {
 MM. G. M. BOISSEVAIN.
 M. H. S'JACOB.
 P. W. SCHOLTEN.

BRUXELLES {
 MM. Ch. BALSER.
 Bon Del MARMOL.
 DUMERCY-HEIRMAN.
 A. LÉON.

GENÈVE {
 MM. A. CHENEVIÈRE.
 J. ODIER.
 E. PICTET.
 E. SAUTTER.

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

DIRECTEURS {
 MM. M. C. van HALL.
 H. van WIJCK.
 SOUS-DIRECTEUR. M. J.-H. HALLO.
 FONDÉS DE POUVOIRS {
 MM. J.-B. HERT j^{or}.
 J. van VELSEN.

DIRECTEUR M. Chev. R. de BAUER.
 SOUS-DIRECTEURS {
 MM. J. BOUDON.
 L. BAUER
 H. RULOFFS.
 FONDÉ DE POUVOIRS. M. A. TOBBACK.

DIRECTEUR M. A. ROCH.
 FONDÉ DE POUVOIRS M. G. AUBERT.

RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

Bénéfice net	Fr. 8.038.827 89
Solde reporté de l'Exercice 1896	4.952.633 84
	12.991.461 73
Intérêts à 5 % sur le capital versé	3.125.000 »
	9.866.461 73
Conseil d'administration: 10 % sur Fr. 3.472.222 22	347.222 22
	9.519.239 51
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés	3.125.000 »
	12.644.239 51
Dividende de Cinquante francs par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social	6.250.000 »
	6.394.239 51
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1898	Fr.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM. }
 MM. G. M. BOISSEVAIN.
 M. H. S'JACOB.
 P. W. SCHOLTEN.

BRUXELLES. }
 MM. Ch. BALSER.
 B^{on} Del MARMOL.
 DUMERCY-HEIRMAN.
 A. LÉON.

GENÈVE. }
 MM. A. CHENEVIÈRE.
 J. ODIER.
 E. PICTET.
 E. SAUTTER.

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

DIRECTEURS } MM. M. C. van HALL.
 H. van WLJCK.
 SOUS-DIRECTEUR. } M. J.-H. HALLO.
 FONDÉS DE POUVOIRS } MM. J.-B. HERT j^{on}.
 J. van VELSEN.

DIRECTEUR M. Chev. R. de BAUER.
 MM. J. BOUDON.
 SOUS-DIRECTEURS. } L. BAUER
 H. RULOFFS.
 FONDÉ DE POUVOIRS. } M. A. TOBBACK.

DIRECTEUR M. A. ROCH.
 FONDÉ DE POUVOIRS } M. G. AUBERT.

RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

Bénéfice net	Fr. 8.038.827 89
Solde reporté de l'Exercice 1896	4.952.633 84
	12.991.461 73
Intérêts à 5 % sur le capital versé	3.125.000 »
	9.866.461 73
Conseil d'administration: 10 % sur Fr. 3.472.222 22	347.222 22
	9.519.239 51
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés	3.125.000 »
	12.644.239 51
Dividende de Cinquante francs par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social	6.250.000 »
SOLDE à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1898	Fr. 6.394.239 51

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM {
 MM. G. M. BOISSEVAIN.
 M. H. S'JACOB.
 P. W. SCHOLTEN.

BRUXELLES {
 MM. Ch. BALSER.
 B^{on} Del MARMOL.
 DUMERCY-HEIRMAN.
 A. LÉON.

GENÈVE {
 MM. A. CHENEVIÈRE.
 J. ODIER.
 E. PICTET.
 E. SAUTTER.

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

DIRECTEURS {
 MM. M. C. van HALL.
 H. van WIJCK.
 SOUS-DIRECTEUR. M. J.-H. HALLO.
 FONDÉS DE POUVOIRS {
 MM. J.-B. HERT j^{or}.
 J. van VELSEN.

DIRECTEUR M. Chev. R. de BAUER.
 MM. J. BOUDON.
 SOUS-DIRECTEURS L. BAUER
 H. RULOFFS.
 FONDÉ DE POUVOIRS. M. A. TOBBACK.

DIRECTEUR M. A. ROCH.
 FONDÉ DE POUVOIRS M. G. AUBERT.

